

HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTIONS :

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Montant TTC (T.V.A. à 20%), calculé sur le montant de la transaction réalisée :

- Supérieur à 251 K€ 7 % TTC
- De 101 K€ à 250 K€..... 8 % TTC
- De 76 K€ à 100 K€..... 9 % TTC
- De 41 K€ à 75 K€..... 10 % TTC
- Inférieur à 40 K€..... 4 000 € TTC

Les honoraires de l'agent immobilier ORPI seront à la charge du vendeur.

ADESMAX IMMOBILIER

864 Avenue de l'Europe 34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél. 04 67 33 00 01 – Email adesmax@orpi.com

SAS au capital de 109 000€ – RCS Montpellier 485 155 204
Carte professionnelle N° 2006/34/1919 délivrée par la préfecture de l'Hérault
Garantie financière : QBE 68465 au 10-12 Place Vendôme 75001 PARIS
Montant garantie Transaction : 110 000€ - Montant garantie Gestion : 230 000€
N° de TVA intracommunautaire : FR 24 485 155 204